



Publié le 1 juin 2013 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Le Cabinet Soulier s'associe à Imhotep, le spécialiste de la performance des organisations

Dans le cadre de notre **engagement** auprès des **entreprises** qui ont la **volonté** de **développer** leur **activité** à **l'international**, nous avons fait le **choix innovant** de **combiner** notre **accompagnement juridique** avec celui d'**IMHOTEP** qui apporte son **expérience** en matière de **géo-organisation d'activité**.

Cette **complémentarité d'expertises** permet de **sécuriser** et d'**optimiser** les **projets** de **développement à l'international** des **sociétés** françaises, notamment des **ETI**.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.